



[www.ictgds.org](http://www.ictgds.org)  
[www.methode-gds.com](http://www.methode-gds.com)  
[ictgds@hotmail.com](mailto:ictgds@hotmail.com)

Bruxelles, le 10 juin 2012

## **Bienvenue à l'APGDS-Belgique !**

L' I.C.T.G.D.S. est heureuse d'accueillir officiellement parmi ses membres, l'APGDS-Belgique qui a répondu positivement, ce 29 avril 2012, à son invitation faites aux APGDS internationales à devenir membres honoraires de son association (voir « Informations aux APGDS » dans la rubrique *Actualités* du site [www.ictgds.org](http://www.ictgds.org)).

Par son adhésion aux statuts et au règlement d'ordre intérieur de l'ICTGDS, L'APGDS-Belgique reçoit le label de l'ICTGDS.

Son comité administrateur, représenté par sa présidente Véronique Donnadille, devient également par ce fait, membre de la Commission de l'ICTGDS responsable de la coordination internationale des praticiens de la Méthode GDS.

Cette commission représente concrètement le « lieu de concertation » entre APGDS et ICTGDS que Godelieve envisageait déjà en 2000. Elle le voyait comme une « commission de concertation » (voir sur le site [www.ictgds.org](http://www.ictgds.org) – rubrique « *Actualités* », le document de trente-six pages qu'elle a rédigé le 22 février 2000, en réponse aux questions que lui ont posé les membres fondateurs de la future association de praticiens belges).

Vous en avez alors tenu compte dans l'élaboration de vos propres statuts.

En référence aux statuts et au règlement d'ordre intérieur de l'ICTGDS, le rôle de cette Commission est « ... *d' agréer, de superviser et d' assister les APGDS nationales dans le cadre de la diffusion de la méthode GDS. La Commission est ainsi notamment chargée : - de faire le lien entre les différentes Associations nationales de Praticiens de la méthode GDS et l'ICTGDS et d'établir une synergie entre les professionnels de la méthode ; - en collaboration avec l'ensemble de la Commission de l'enseignement de l'ICTGDS, d'assurer la supervision et la coordination des actions (allocutions, colloques, ...) des différentes APGDS nationales; - d'accorder l'agrément indicatif de conformité (le label de l'ICTGDS) aux Associations nationales de praticiens ; - de veiller à ce que la méthode GDS soit respectée et correctement mise en œuvre et diffusée par les APGDS nationales (revue des praticiens, bulletins de liaison, internet...) ».*

L'ICTGDS souhaite ici remercier l'APGDS-Belgique pour la confiance, le soutien et l'engagement qu'elle témoigne ainsi à l'Institut et à la vocation que lui a confiée sa fondatrice, Godelieve Denys Struyf.

Le comité administrateur de l'I.C.T.G.D.S

**INSTITUT DES CHÂÎNES MUSCULAIRES ET DES TECHNIQUES G.D.S. – association sans but lucratif**

Siège social : Rue de la Cambre, 225-227 - B - 1150 Bruxelles - BELGIQUE - Tél. +32 (0)2 771 50 08

Courriel : [ictgds@hotmail.com](mailto:ictgds@hotmail.com) – Sites : • [www.ictgds.org](http://www.ictgds.org) • [www.methode-gds.com](http://www.methode-gds.com)

